

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	15 ^{eme}
Nom de site	GARE_MONTPARNASSE_TER	Numéro	24105U3
Adresse du site	14, boulevard de Vaugirard	Hauteur	R+8 (37,60 m)
Bailleur de l'immeuble	Social habitat social français	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G et ajout de 3 antennes inactives.		
Complément d'info	Sept antennes dont trois inactives sur quatre azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	14/01/2014
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	15/09/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	15/11/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout de trois antennes et le remplacement de trois des quatre antennes existantes par trois nouvelles antennes, avec ajout du 700 MHz, couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 0°, 130° et 230°. L'antenne azimut 83° reste inchangée (2100/2600 MHz).		
Distance des ouvrants	Porte d'accès terrasse à 1 m	Tilts (degrés)	4° à 11°
Estimation	0° et 230° <5V/m ; 83° et 130° <3V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

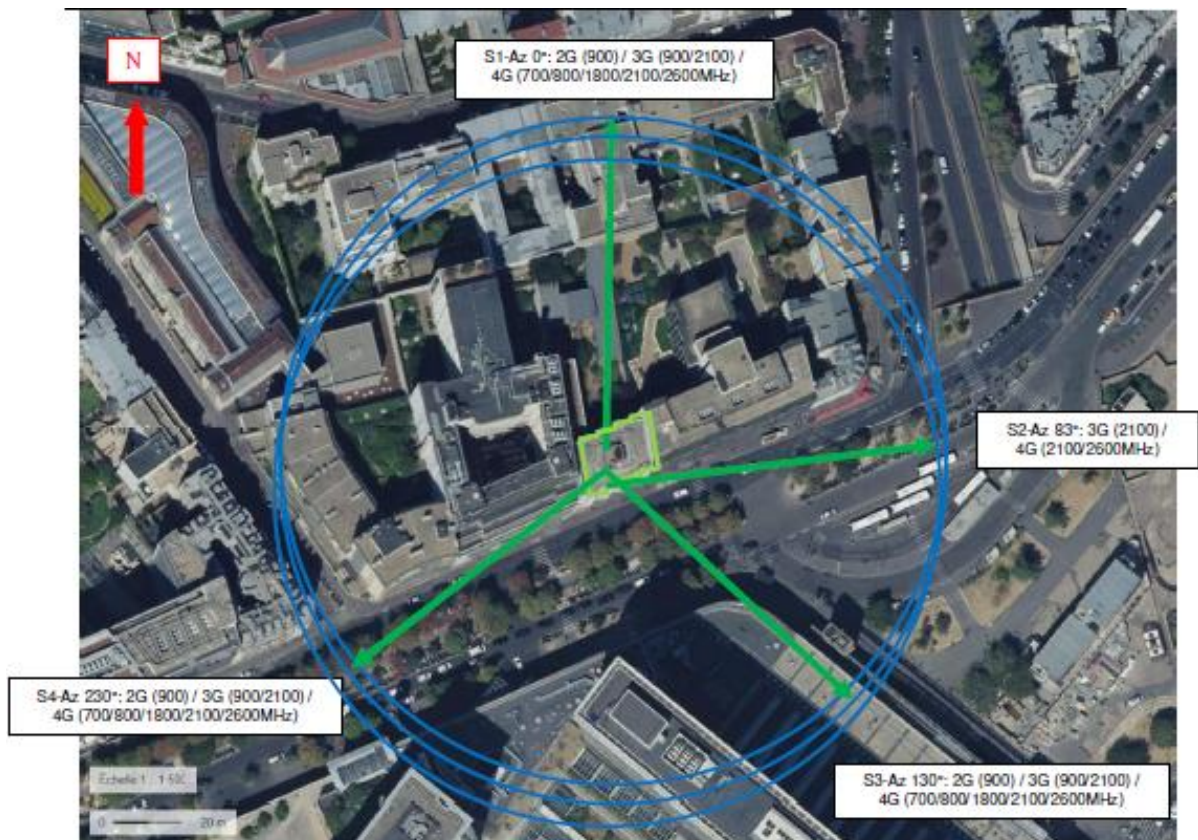
Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer 3 antennes panneaux par 6 antennes panneaux dont 3 antennes inactives. L'antenne 83° reste à l'identique.
Zone technique	Des modules seront installés à proximité des antennes. Des armoires techniques seront ajoutées sur la zone technique.
Hauteur antennes/sol	35,20 m azimut 0° et 35,60 m azimuts 130° et 230° pour les antennes actives 36,85 m azimut 0° et 37,25 m azimuts 130° et 230° pour les antennes inactives

Conformité du dossier

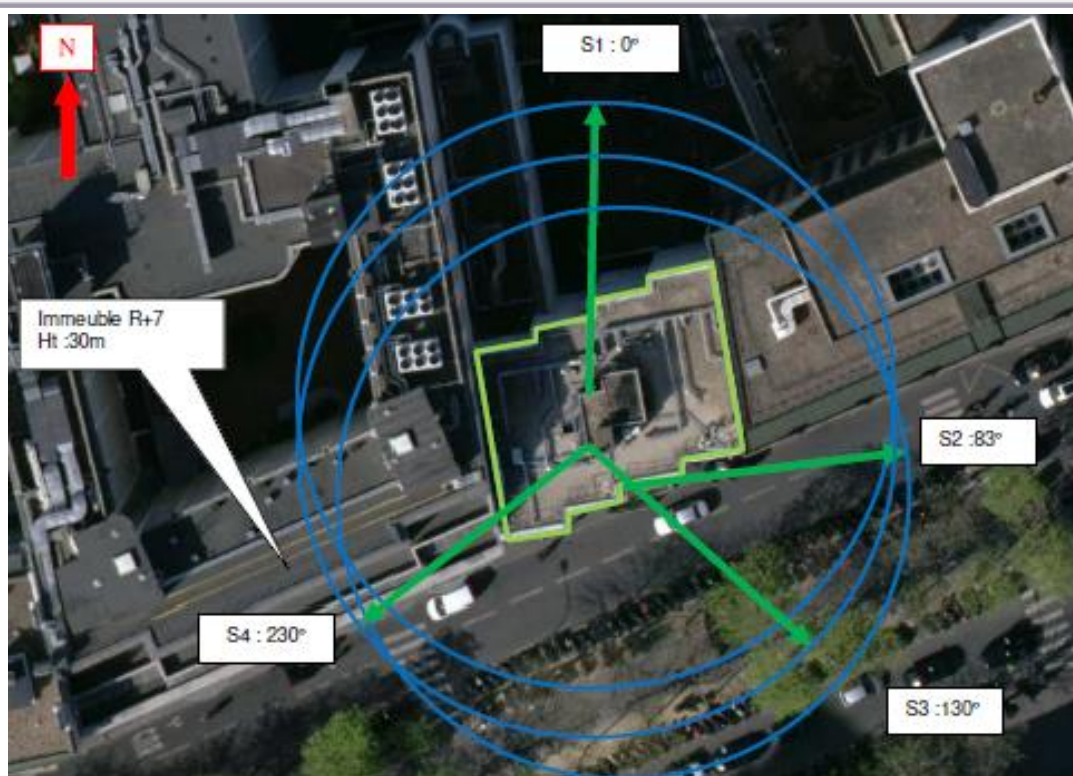
Observations Mairie d'arrondissement :			
--	--	--	--

Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**


AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100 M AUTOUR DES ANTENNES

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

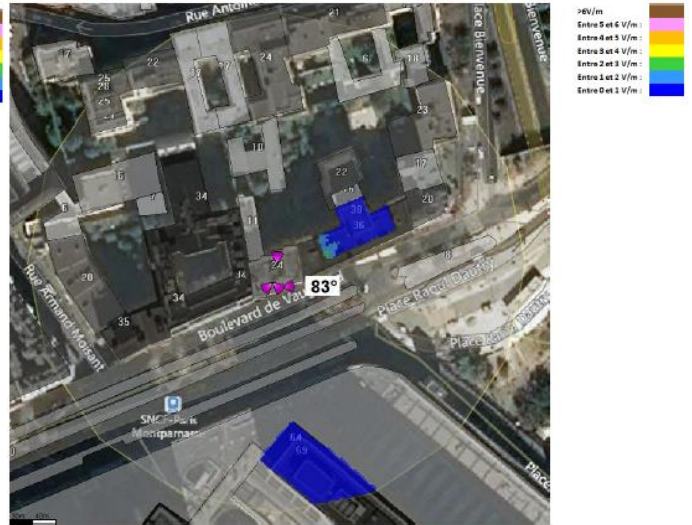
**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes**


Simulation et conformité au seuil de la Charte

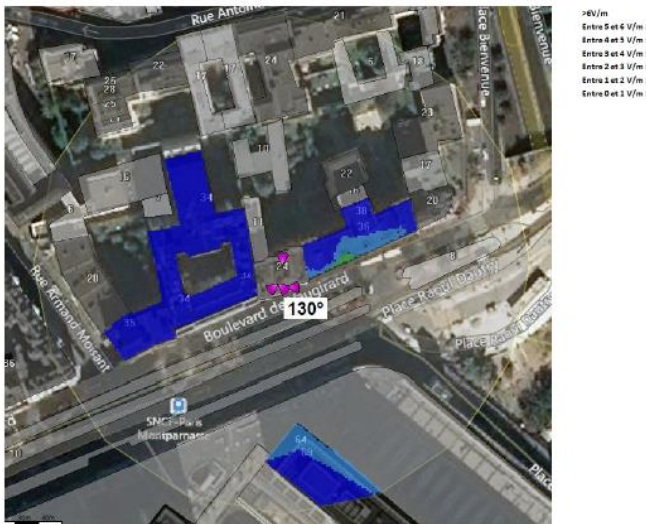
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 31.50 m.



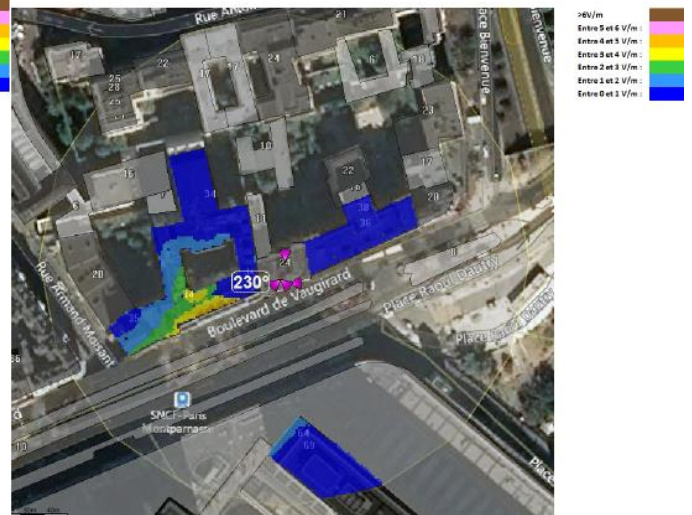
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 83°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3V/m. La hauteur correspondante est de 34.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 130°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 230°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50m.



	Azimut 0°	Azimut 83°	Azimut 130°	Azimut 230°
Niveau maximal	Entre 4 et 5 V/m	Entre 2 et 3 V/m	Entre 2 et 3 V/m	Entre 4 et 5 V/m
Hauteur	31.50 m	34.50 m	28.50 m	28.50 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :

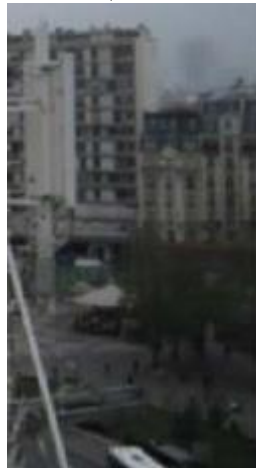


Vue des Azimuts

AZIMUT 0°



AZIMUT 83° (INCLINAISON 45°)



AZIMUT 130°



AZIMUT 230°

